

GASTON BERNIER

**N**OUS AVONS FAIT PART dans la livraison précédente du départ de Gilles Deschatelets, mais ce fut par trop sommaire. La démission du neuvième directeur de la revue depuis 1973 nous fournit l'occasion de souligner l'apport de celui-ci, de revenir sur la nécessité de la publication.

Gilles Deschatelets a été nommé directeur de *Documentation et bibliothèques* au printemps 2002 et l'Asted a pris acte de sa démission en octobre 2007. Il a dirigé la revue pendant cinq ans, soit une année de moins que Jean-Rémi Brault (1989-1995) et le même nombre que Gérard Mercure (1983-1988). Son mandat est bien indiqué par deux éditoriaux serre-files, l'un intitulé « Changement de la garde » (avril-juin 2002) et l'autre, moins explicite (avril-juin 2007), mais dont le dernier paragraphe commence ainsi : « *Ami lecteur, c'est ici que s'arrête ma "carrière" de directeur de Documentation et bibliothèques.* »

Le passage de Gilles Deschatelets à la tête de la revue trimestrielle de l'Asted a été impressionnant. Sous sa gouverne, on en a publié 21 livraisons dont un index refondu des 30 premières années (vol. 50, n° 1) et 4 numéros thématiques, dont il en a dirigé un (Le livre électronique, 48, 3 ; Les métiers du livre ; 51, 2 ; Les langages documentaires, 52, 2 ; Dossier formation, 52, 3). Au total, pendant ce temps, on aura publié 126 articles et 59 comptes rendus. Lui-même aura signé 16 avant-propos ou éditoriaux et il aura établi les tables alphabétiques annuelles de 2003, 2004, 2005 et 2006.

On retrouvera bien des éléments de la pensée du collègue Deschatelets dans ses articles éditoriaux (préoccupation du service aux lecteurs, importance des techniques en matière d'information et de communication, bien-fondé d'une revue professionnelle, etc.) qu'il y aurait lieu de relire et peut-être même de publier sous une autre forme. Au demeurant, on pourrait se pencher sur ses écrits, en faire une analyse, en tirer la substantifique moelle et la proposer aux lecteurs de la revue.

Les articles publiés entre 2002 et 2007, pendant la présidence de Gilles Deschatelets, s'ajoutent à l'impressionnant bassin des années antérieures, dont un recensement avait été établi à l'occasion de la publication de l'index refondu : 738 articles et 564 comptes rendus. En somme, depuis sa première livraison et jusqu'à 2007, *Documentation et bibliothèques* met à la disposition de

ses abonnés et de son lectorat pas moins de 850 articles et de 620 comptes rendus.

Un tel corpus est essentiel au milieu professionnel. Il constitue une trace de l'évolution de la discipline au cours des années. Il contribue aussi à la formation ou au perfectionnement des praticiens. Mais, de plus, *Documentation et bibliothèques* contribue au rayonnement et à l'efficacité des Québécois et des Canadiens francophones et elle pourrait constituer, semble-t-il, une certaine assurance de leur survie collective en terre d'Amérique.

On se demandera pourquoi. D'abord, parce qu'il est évident qu'un francophone qui pense, qui travaille, qui fait des recherches et qui publie dans sa langue sera toujours plus efficace que si on lui demande de le faire dans une langue étrangère fut-elle sa langue de truchement. Il y a quelques années un mathématicien français écrivait : « *C'est dans la mesure où l'école mathématique française reste attachée au français qu'elle conserve son originalité et sa force. A contrario, les faiblesses de la France dans certaines disciplines scientifiques pourraient être liées au délaissement linguistique.* » (cité par Claude Duneton, dans le *Figaro littéraire*, 15 septembre 2005). On peut supposer que la bibliothéconomie est soumise à la même loi ou, tout au moins, à la même réalité.

Voilà pour le rayonnement et l'efficacité. Mais qu'en est-il de la survivance de la langue française ? Un des facteurs de la survie d'une langue est, semble-t-il, le corpus documentaire ou littéraire dans cette langue. Pierre Encrevé, un linguiste français, à qui on posait la question de l'avenir du français, a répondu qu'il était certain que le français n'était pas en péril en raison de l'importance et de la notoriété de la littérature en langue française. Comme il le dit : « *Le français fait partie des langues du monde les mieux défendues par le travail savant et les mieux implantées par la puissance politique et militaire. En outre, il est porté par une des plus riches littératures de l'ère chrétienne.* » (*Conversations sur la langue française*. Paris : Gallimard, 2007 : 17). Il va de soi que *Documentation et bibliothèques* n'a pas le poids des œuvres de Marguerite Yourcenar ou de Michel Tournier, de Roger Lemelin ou de Gabrielle Roy, mais la revue et les auteurs qu'elle publie sont quand même d'un apport important à ce titre.